

Procès-verbal sommaire du Comité Syndical du 10 décembre 2025

Le Comité Syndical du SIRCO, dûment convoqué le 28 novembre 2025, s'est réuni le 10 décembre 2025 à 18h30 dans la salle du Conseil Municipal de la commune de La Chapelle-Saint-Mesmin (45380).

Madame la Présidente, Vanessa SLIMANI, a ouvert la séance à 18h30 et a procédé à l'appel des membres du SIRCO.

Le Comité Syndical :

- **DESIGNE** Mme Nathalie Rivard, secrétaire de séance,
- **ADOpte**, à l'unanimité, le procès-verbal de la réunion du Comité Syndical du 1^{er} octobre 2025,
- **PREND ACTE** des décisions prises dans le cadre de la délégation de la Présidente
- **PREND ACTE** de la tenue du débat d'orientation budgétaire pour l'année 2026 (*Délibération N°1*)
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame la Présidente, à mandater le Centre de Gestion du Loiret pour la procédure de passation d'une convention de participation pour la prévoyance (2026-2031) (*Délibération n°2*)
- **AUTORISE**, à l'unanimité, Madame la Présidente, à signer les accords-cadres relatifs à la fourniture des denrées alimentaires pour les lots 20 à 25 (*Délibération n°3*)
- **APPROUVE**, à l'unanimité, les créations de poste et la mise à jour du tableau des effectifs permanents du SIRCO (*Délibération n°4*)
- **DESIGNE**, à l'unanimité, la mise à jour des membres de la CAO (*Délibération n°5*)
- **DECIDE** à l'unanimité, l'adhésion du SIRCO à l'Association des Maires du Loiret (AML) pour l'année 2026 et le paiement de la cotisation s'y référant (*Délibération n°6*)

La séance est levée à 19h20.

Vanessa SLIMANI
Présidente du SIRCO

